

OP R 3/10

RÉPONSE A L'ARTICLE...

SUR LES VAUDOIS DE

PLEMONT



# RÉPONSE

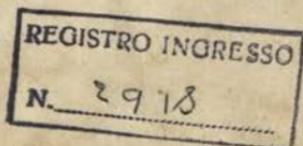
A L'ARTICLE

QUI A PARU DANS LE FÉDÉRAL DU 21 MAI 1844

## SUR LES VAUDOIS DU PIÉMONT.

Extrait du *Courrier des Alpes*, N° 88 de 1844. (Supplément.)

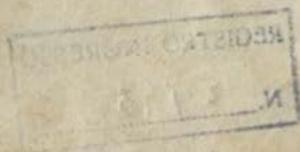
En rendant compte dans le *Courrier des Alpes* (N° du 27 février dernier), du *Discours de Mgr Charvaz*, Evêque de Pignerol, sur la conversion de douze Vaudois à la foi catholique, nous donnâmes un succinct aperçu de l'origine de la secte vaudoise, et nous ajoutâmes : « Cette secte, qui était restée obscure pendant les trois siècles suivants (les XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup>), allait disparaître comme tant d'autres dont il n'existe plus aujourd'hui que le nom, lorsque le protestantisme, enfant de l'orgueil et de l'immoralité, commença à se répandre dans quelques contrées de l'Europe. Cette erreur nouvelle voulut, elle aussi, comme ses devancières, se créer des ancêtres, et se former comme une espèce de famille, afin de lutter avec quelques chances de succès contre l'ancienneté, la perpétuité et l'unité constante et inviolable de la foi catholique; le protestantisme tendit la main à la secte vaudoise, qui s'en allait mourant de fai-



blesse et d'épuisement, et toutes les deux cheminant désormais ensemble, allèrent fouiller dans les annales impures de l'hérésie et du schisme, pour s'y chercher une origine moins récente et s'y fabriquer une généalogie, en s'appropriant quelques vestiges d'antiquité qui les rendissent plus respectables. »

Nous avons aussi, pour les détails historiques, renvoyé nos lecteurs au savant ouvrage publié par Mgr Charvaz, en 1856, sous le titre de *Recherches historiques sur la véritable origine des Vaudois et sur le caractère de leur doctrine primitive*, et dans lequel l'illustre prélat expose avec la plus grande clarté, en les mettant à la portée de toutes les intelligences, les documents historiques qui établissent d'une manière irrécusable la véritable époque à laquelle remonte cette secte, que l'on essaie vainement de doter d'une antiquité qu'elle n'a pas.

Cet important ouvrage avait frappé au cœur la croyance vaudoise, dont il montrait à nu l'incontestable origine, en excluant ainsi toute origine apostolique; mais du même coup il avait fait au protestantisme une blessure mortelle, en déchirant sa généalogie fabuleuse. Le livre de Mgr de Pignerol était resté sans réponse directe; il ne convenait pas à Messieurs de la réforme d'entrer franchement en lice et de lutter corps à corps; les attaques sourdes sont d'un effet plus sûr et offrent moins de danger. Mais il paraît que la simple réflexion du *Courrier des Alpes* citée plus haut leur a rappelé qu'ils ressentaient tous les coups portés à la croyance des Vaudois, croyance qu'ils prétendent *identique* à la leur, et ils ont jugé à propos de prendre la défense de leurs alliés: le *Fédéral* de Genève a publié, dans son numéro du 21 mai dernier, un article dans lequel on a entrepris de combattre les *Recherches historiques sur l'origine des Vaudois*, sans cependant citer directement l'ouvrage.



Le but de l'écrivain protestant est de faire croire que cette origine remonte jusqu'aux premiers chrétiens ; ainsi, selon lui, la secte vaudoise serait un précieux reste de la primitive Eglise, miraculeusement échappé aux altérations que la religion aurait subies dans le tourbillon du monde européen, par l'audace sacrilège de l'ambition et de la présomption des hommes ; ainsi, par un phénomène surnaturel, ce petit peuple à part, enclavé au sein d'un royaume étranger, choisi par la divine providence, a SEUL CONSERVÉ LA VÉRITABLE RELIGION DU CHRIST PURE ET INTACTE, en ce lieu privilégié, loin des influences délétères qui PARTOUT AILLEURS le rendaient méconnaissable ; seul il est resté fidèle à l'Évangile, lorsque le vaisseau de l'Eglise, battu par les orages, s'éloigna lentement des rives de la vérité ; il sut alors s'attacher au rivage, pendant que peu à peu les hérésies papales s'introduisaient dans la religion, et que des CONCILES D'HOMMES inventaient des hiérarchies, des cérémonies, et des dogmes nouveaux et inouïs dans la doctrine chrétienne (1).

On peut juger, par ces petits échantillons pris çà et là dans l'article du *Fédéral*, de l'érudition, de la profonde logique et surtout de la bonne foi historique qui a présidé à sa rédaction. Ne voulant pas le laisser passer sans réfutation, nous avons cru devoir insérer dans notre feuille la réponse suivante que nous adresse un de nos abonnés :

Au ton et au genre d'érudition qui caractérisent les trois articles qui ont paru dans le *Fédéral* (2) sur les

---

(1) Il est des assertions qui se réfutent suffisamment par elles-mêmes : De qui se composeront les *Conciles*, si ce n'est d'hommes ? — Quelles sont ces nouveautés introduites par les Papes ? — Comment avancer sérieusement et sans se moquer de ses propres lecteurs, que la véritable religion du Christ, arrosée dans tout l'univers du sang des Apôtres et des Martyrs, n'ait fait, pendant quatorze siècles, que végéter inconnue et méprisée dans une petite contrée perdue au sein des vallées des Alpes ?

(2) *Le Fédéral*, journal genevois, N<sup>os</sup> des 21, 24, 28 mai 1844.

*Vaudois du Piémont*, on serait tenté de les regarder comme l'essai d'un aspirant aux grades académiques, ou comme l'œuvre d'un débutant qui a besoin de faire ses preuves de zèle pour gagner ses éperons. Il serait difficile de concevoir, sans cela, comment on peut montrer ou tant d'ignorance ou tant de mauvaise foi, en traitant un sujet sur lequel on se vante de relever soi-même les bévues ou la mauvaise foi d'autrui.

En effet, pour peu qu'on connaisse les monuments que les âges nous ont conservés sur l'origine et sur les faits relatifs aux Vaudois, on a peine à en croire ses yeux lorsqu'on voit défiler sur le papier cette longue série d'assertions, dont pas une n'est d'accord avec les documents de l'histoire, dont aucune ne porte sa preuve avec elle, ou dont les prétendues preuves se tournent elles-mêmes contre les assertions. Mais le journal tombe des mains lorsqu'on voit le nouveau champion des Vaudois nous donner pour contemporains des hommes qui ont vécu à plus de six siècles d'intervalle, faire de la chronologie à la manière dont les corneilles abattent des noix; placer *au temps de la réformation* Maranda qui est mort dans le XIX<sup>e</sup> siècle, et Rainier qui touchait au XII<sup>e</sup>; citer *Bossuet comme postérieur à Maranda*, et ressusciter Cassini mort et enterré depuis plus de trois siècles, pour en faire un écrivain de nos jours.

A voir de tels anachronismes, ne dirait-on pas que, pressé d'arriver à son but, et assuré de l'atteindre s'il réussissait à jeter de la poussière aux yeux de ses lecteurs, l'auteur des trois articles s'est imaginé qu'il lui suffirait de brasser des noms dans une urne, et de les écrire ensuite à mesure qu'ils en sortiraient, pour qu'ils se trouvassent dans l'ordre chronologique qu'il a prétendu leur assigner. Un tel début n'offre pas précisément au lecteur les garanties d'exactitude qu'il pourrait désirer; mais alors même que celui-ci serait disposé à user d'indulgence envers l'auteur, il lui suffira d'aller jusqu'au bout de ce dégoûtant factum, pour se convaincre qu'il s'y rencontre à peu près autant d'erreurs que d'assertions, si tant est qu'il n'y ait pas encore plus de mensonges que d'erreurs.

Et comment eût-il pu en être autrement en voyant à

quelles sources l'auteur est allé puiser son récit? C'est Léger, c'est Brez, c'est Peyran, Maranda et consorts qu'il a choisis pour garants de ses assertions. Or, qui-conque connaît un peu l'histoire des Vaudois, sait aussi d'après quels genres de documents ces écrivains ont rédigé leurs écrits, et auprès de quelle classe de lecteurs ils trouvent encore aujourd'hui crédit et adhésion. Ce sont les mêmes fictions, les mêmes rêves, les mêmes déclamations et les mêmes absurdités. Nous ne parlons pas des injures adressées aux *Papistes*, au gouvernement et au clergé surtout : cette condition est de rigueur dans les productions de certains ministres ou aspirants au ministère, qui s'impriment à Genève. C'est la seule des traditions venant de Calvin à laquelle ils n'aient jamais fait défaut, la seule encore d'après laquelle on puisse sûrement juger non-seulement de l'esprit de tolérance et de charité qui les anime, mais même du goût et de l'urbanité qui les distinguent.

Si les emportements et les grossières impostures d'un Léger, d'un Brez et consorts, ne suffisaient pour tenir leur copiste en garde contre leur mauvaise foi, il aurait dû avoir au moins assez de jugement pour comprendre que les faits qu'il énonce avaient besoin de preuve pour être crus, et il aurait dû savoir aussi que la sincérité dans l'exposé de ces preuves est le premier devoir de l'historien, la première des conditions à remplir pour mériter la confiance de ses lecteurs.

Or, comment l'écrivain du *Fédéral* a-t-il rempli ce devoir? Vous allez en juger. Il existe un grand nombre d'écrivains de la fin du XII<sup>e</sup> et du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle qui attestent unanimement que les Vaudois ont vu le jour vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et qu'ils ont eu Pierre Valdo pour auteur et pour fondateur. La plupart de ces écrivains, concitoyens de Valdo, touchent au siècle même dans lequel ce chef de secte a paru. Ils indiquent le lieu, le temps et jusqu'aux plus petites circonstances de l'apparition de cette secte. Quel parti va donc prendre l'écrivain du *Fédéral* à l'égard de ces témoins? Sur neuf dont les dépositions sont plus que suffisantes pour mettre le fait dont il s'agit hors de toute contestation, l'écrivain du *Fédéral* en laissera d'abord sept de

côté. Il n'en dira mot et ne les nommera pas même. Ce sont Bernard, abbé de Foncald; Alain de l'Isle, Eberard de Béthune, Pierre de Vaucernay, Moneta, Ivonet ou l'auteur du *Traité de l'hérésie des Pauvres de Lyon* par un auteur anonyme, et Pierre Polichdorf. Mais que disent ces auteurs? Le premier, écrivain de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, appelle les Vaudois une *nouvelle secte, une nouvelle hérésie*, et il raconte qu'ils ont paru tout-à-coup sous le pape Lucius (III<sup>e</sup> du nom) qui les a condamnés (1). Le second, célèbre professeur de théologie à l'Université de Paris, et contemporain de Bernard, les appelle également de *nouveaux hérétiques*, et il ajoute qu'on les nomme *Vaudois* du nom de leur chef qui est Valdo...., lequel donna naissance à cette nouvelle secte (2). Le troisième, écrivain de la même époque que les précédents, les appelle une *nouveauté singulière* au temps où il écrivait (3). Le quatrième dit qu'ils tirent leur nom de Valdo de Lyon, à l'exemple de la plupart des hérétiques qui ont porté le nom de leur chef (4). Le cinquième rapporte qu'à l'époque où il écrivait, c'est-à-dire vers la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait pas long-temps que les Vaudois avaient pris naissance, qu'ils ont eu pour fondateur Valdo de Lyon, et qu'il n'y avait pas plus de 80 ans que ce chef de secte avait paru (5). Le sixième, après avoir rapporté tout au long l'événement qui a donné lieu à Valdo de renoncer à ses biens et de se faire des disciples, ajoute : *Cette secte vit le jour vers l'an 1180, sous Jean de Bellesmes, archevêque de Lyon* (6). Le septième enfin fait d'abord observer que les Vaudois mentent, et qu'ils en imposent aux simples et aux ignorants, lorsqu'ils disent que leur secte existe depuis le temps de S. Sylvestre, c'est-à-

---

(1) *Tractatus Bernardi contra Vallenses et Arianos*, Biblioth. PP., t. XXIV, p. 1585-6, edit. Lugduni, 1677.

(2) Alani Magni de Insulis; de *Fide catholica*, lib. II, contra *Valdenses*, cap. I.

(3) Eberardi, liber *Anti-hæresis*, cap. XXV, apud Bibl. PP., t. XXIV, p. 1572.

(4) *Historia Albigensium*, t. II.

(5) Venerabilis P. Moneta, *Adversus Catharos et Valdenses*, lib. V, c. I, § 4.

(6) *Tractatus de hæresi Pauperum de Lugduno*. Auctore anonymo.

dire depuis le IV<sup>e</sup> siècle ; puis il nomme Pierre Valdo pour *fondateur de leur secte*, et il en place l'apparition environ 800 ans après S. Sylvestre (1).

Ce sont donc sept témoins sur neuf qui fixent positivement l'apparition des Vaudois dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, les uns en indiquant expressément cette époque, les autres en leur donnant pour auteur P. Valdo, dont personne ne conteste l'existence vers la fin du même siècle. Il ne s'agit là ni de descendance apostolique, ni même d'une antériorité quelconque sur P. Valdo. Il s'agit au contraire de séparation d'avec l'Eglise catholique, et on indique l'auteur, et on détermine le temps, le lieu et les circonstances de cette séparation. Nous le demandons maintenant à l'écrivain du *Fédéral* : ces témoins existent-ils ? ont-ils dit ce que l'on vient de lire ? S'ils existent, si tel est leur récit, avec quelle droiture et quelle sincérité a-t-il pu taire leurs noms et dissimuler leur témoignage ?

Ah ! j'entends : sur neuf vous en citez deux, et ces deux donneraient, selon vous, aux Vaudois l'ancienneté que vous prétendez leur assurer. Ces deux témoins, que vous séparez des sept autres, seraient Etienne de Belleville et Rainier. *Ils appartiendraient aussi, l'un à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'autre à la première moitié du XIII<sup>e</sup>, et par conséquent leur témoignage serait, sous ce rapport, de la même valeur que les précédents. D'accord.*

Etienne de Belleville !!! Eh quoi ! vous pouvez bien écrire ce nom sans que le rouge vous monte à la figure ! Mais si c'est Etienne de Belleville qui a délivré aux Vaudois l'extrait de naissance le plus authentique, le plus précis, le plus circonstancié qui ait jamais été délivré à une secte quelconque !... Ah ! si les bornes de cet écrit nous permettaient de citer ici en entier les longues pages que ce compatriote de Valdo nous a laissées sur ce chef de secte et sur ses premiers disciples, un hurra universel s'élèverait contre celui qui ose déguiser aussi impudemment son récit. Osez donc nier, si vous le pouvez, qu'Etienne de Belleville ait écrit que *les Vaudois ont été*

---

(1) *Contra hæresim Valdensium Tractatus*, præf., c. I, in *Bibl. PP.*, t. XXV.

ainsi appelés du nom du premier auteur de leur hérésie, qui est Valdo, et que cette secte a pris naissance à Lyon, vers l'an 1170, sous Jean de Bellesmes, archevêque de cette ville (1).

Après un tel aveu sur lequel il vous plaît de faire le muet, vous ne rougissez pas de citer les paroles où il dit que les Vaudois, après avoir été chassés de Lyon, se sont retirés dans la Provence et dans la Lombardie, où ils se sont mêlés à d'autres hérétiques, pour conclure de ces deux derniers mots que ces autres hérétiques étaient des Vaudois; comme si vous ignoriez, comme si les écrivains de l'époque, comme si plusieurs de ceux que nous venons de citer, et d'autres encore, ne vous apprenaient pas que ces hérétiques étaient des Albigeois, des Cathares, etc., auxquels les Vaudois se sont unis! Vous ne rougissez pas d'abrégér à votre manière les passages que vous citez, et de laisser de côté les mots qui vous gênent! Parlant d'époque, vous traduisez un *postea* par un *alors*! A qui croit-on donc en imposer en recourant à de tels moyens? Probablement à ceux auxquels cherchaient à en imposer les Vaudois du temps de Polichdorf, c'est-à-dire aux simples et aux ignorants. En vérité, on peut aller loin, très-loin dans la voie des *réticences et des déguisements* historiques, quand on y débute de cette façon. Ce sont là sans doute ces écrivains catholiques que vous n'avez pas eu le courage de nommer, et dont vous avez dissuadé la lecture à vos crédules lecteurs, leur disant que vous n'éprouviez que de la *répugnance* ou de l'*ennui* à les lire. Lisez donc des contes, des romans ou des comédies, si les *formes* vous en plaisent davantage; mais alors renoncez aussi à la prétention d'écrire sur l'histoire, et surtout laissez à d'autres le soin de débrouiller certains événements du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle, dont les *formes* ne paraissent pas assorties à vos goûts.

Passons à Rainier. — Ici c'est encore, à peu de chose

---

(1) L'éditeur des *Fragments* d'Etienne de Belleville fait observer que, dans le manuscrit que l'on conserve à la bibliothèque de Rouen, on trouve la date de 1180 au lieu de celle de 1170, et il ajoute qu'il regarde la première de ces dates comme beaucoup plus certaine que la seconde, parce que Jean de Bellesmes ne serait effectivement monté sur le siège de Lyon qu'en 1180.

près, le même manque de bonne foi et de sincérité dans l'écrivain du *Fédéral*. Rainier offre deux passages principaux, bien distincts, bien différens, sur l'apparition de cette secte. Si l'on veut y voir, comme l'ont fait quelques-uns, une opposition, une contradiction formelle, il faut renoncer à le citer, soit pour, soit contre; mais ce serait tromper indignement le lecteur que de n'en citer qu'un et de garder un silence absolu sur l'autre, ainsi que l'a fait l'auteur des articles du *Fédéral*, à l'exemple de la presque totalité des historiens vaudois.... Mais la contradiction existe-t-elle? Nous ne le pensons pas. Dans le passage cité dans le *Fédéral*, Rainier dit: « Il n'y a « point de secte plus funeste pour l'Eglise que celle des « Léonistes ou Vaudois, et cela pour trois raisons: la « première, c'est que c'est celle qui compte la durée la « plus longue; car *quelques-uns* disent qu'elle date du « temps de S. Sylvestre, d'autres du temps des Apôtres. »

Comme l'ancienneté des Vaudois n'est fondée, dans ce passage-là même, que sur l'opinion ou l'assertion de *quelques-uns*, il s'agirait de savoir si tel est véritablement le sentiment de Rainier, et quels sont ces *quelques* individus qui attribuent aux Vaudois une telle ancienneté. Or, nous disons que ce n'est pas l'opinion de Rainier, et que ces *quelques* individus sont des Vaudois que les historiens contemporains accusent formellement de mensonge et d'imposture sur ce point-là même.

Voici d'abord le sentiment de Rainier sur l'origine des Vaudois; il est exprimé dans le passage qui suit immédiatement celui d'où est extraite la courte citation du *Fédéral*, et il forme le commencement du cinquième chapitre, qui porte le titre suivant:

« *Des Sectes des Hérétiques modernes.*

« Observez (c'est Rainier qui parle) que la secte des « Pauvres de Lyon, qu'on appelle aussi Léonistes (ou « Vaudois), a pris naissance de la manière suivante. « Quelques citoyens des plus riches de la ville de Lyon « se trouvant un jour réunis, un d'entre eux fut frappé « de mort subite au sein de cette réunion. Un des spectateurs de cette mort instantanée fut tellement effrayé « d'un pareil accident, qu'il donna aussitôt une grande

« somme d'argent aux pauvres. Sa libéralité ayant attiré  
« une foule d'indigents à sa suite, il commença à leur  
« enseigner la *pauprété volontaire*, et s'efforça d'en faire  
« des imitateurs de Jésus-Christ et des Apôtres. Il se  
« servit aussi du peu d'instruction qu'il avait pour leur  
« faire connaître le texte du Nouveau-Testament en lan-  
« gue vulgaire. Mais ayant été repris de sa témérité à  
« enseigner l'Évangile, il méprisa la réprimande qui lui  
« avait été faite, et persista dans l'enseignement de sa  
« doctrine..... »

« Les Vaudois ont toujours reconnu l'histoire de Valdo  
dans celle de ce citoyen de Lyon dont parle Rainier, et  
ils reconnaissent aussi leur secte dans celle des Léonistes  
ou Pauvres de Lyon. Il est donc constant, d'après cet  
écrivain, qui a passé une grande partie de sa vie à con-  
vertir des Vaudois et des Cathares, que ceux-là descen-  
dent de P. Valdo. Même sentiment de l'auteur dans un  
autre ouvrage connu sous le nom de *Somme*. Voici ses  
expressions : « Y ayant eu *autrefois* un grand nombre de  
« sectes d'hérétiques qui, grâce à Dieu, sont presque  
« toutes entièrement détruites, il en existe *maintenant*  
« deux principales, dont l'une est celle des Cathares ou  
« Patarins; l'autre, celle des Léonistes ou Pauvres de  
« Lyon (1). »

L'écrivain du *Fédéral* en veut-il une autre preuve ?  
qu'il confronte le premier chapitre de Rainier avec le  
sixième. Il verra dans le premier que l'auteur appelle  
non-seulement *nouveaux*, mais *tout nouveaux* (*novelli*),  
les Runcaires, les Ortlubiens et d'autres *hérétiques* (et  
*cæteri*), qu'il ne nomme pas explicitement dans cet en-  
droit, et il verra dans le sixième que Rainier, reprenant  
la même énumération, compte expressément les *Vaudois*  
parmi les hérétiques qu'il avait désignés pour *tout nou-  
veaux*, et dont il répète les autres noms en cet endroit,  
y ajoutant celui des *Vaudois* et de quelques autres héré-  
tiques, qu'il n'avait précédemment désignés que d'une  
manière générale, en les renfermant dans l'étendue de  
la locution *et cæteri*.

---

(1) *Summa F. Reinerii, de ord. Fratrum Præd. De Catharis et Leonistis seu Pauperibus de Lugduno.*

Mais ces *quelques-uns* dont parle Rainier, sont-ils bien effectivement des Vaudois? Les auteurs contemporains de Rainier le disent expressément. Polichdorf, parlant de ces hérétiques, l'affirme jusqu'à deux fois : *Ils mentent aux simples et aux ignorants*, dit-il, *lorsqu'ils disent que leur secte a commencé du temps de saint Sylvestre* (1). Moneta va plus loin; il les défie d'en donner une preuve quelconque : « Si les Vaudois disent qu'ils sont antérieurs à Valdo, qu'ils le prouvent par quelque témoignage; ce qu'il leur est de toute impossibilité de faire (2). »

Il est un troisième et dernier écrivain catholique, d'après lequel l'auteur des trois articles prétend prouver la haute ancienneté qu'il lui plaît d'attribuer aux Vaudois; c'est Théodore de Belvédère, postérieur de près de quatre siècles à la plupart de ceux que nous venons de citer. Celui-ci aurait écrit que « la vallée d'Angrogne, ou dans un temps ou dans l'autre, a toujours eu des hérétiques, ou Albigeois ou Vaudois (5). » La force de ce *toujours* serait véritablement terrible, si le bon moine qui écrivait en 1650 n'avait eu la précaution de nous dire, dans le même ouvrage, que « les premiers hérétiques qui se sont introduits dans les vallées de Luzerne ont été les Albigeois, que Cerbère a vomis sur la terre en 1160 environ, » et d'ajouter qu'ils ne sont venus en Piémont qu'après 1215.

Quant aux Vaudois, si l'on en croit Belvédère, se fondant en cela sur Guy de Perpignan, « ils parurent pour la première fois en 1170, et ils ne se retirèrent à Angrogne et dans les autres lieux montagneux de la vallée de Luzerne, qu'après leur condamnation par le concile général de Latran, en 1178. .... On appelle Vaudois, dit-il, ceux qui ont pris naissance de Valdo de Lyon, et qui ont aussi été connus sous le nom de Pauvres de

---

(1) *Mentiuntur coram simplicibus, dicentes sectam eorum durasse a temporibus Sylvestri papa.*

(2) *Venerabilis P. Moneta, Adversus Cathares et Valdenses, lib. V, c. 1, § 4; Romæ, 1743.*

(3) *Relazione all' eminentissima Congregazione de Propaganda Fide, cap. XIV.*

« Lyon.... Ce Valdo, qui en fut le père et le fondateur, homme dissimulé, etc. (1). »

Tels sont les trois auteurs catholiques d'après lesquels l'écrivain du *Fédéral* s'est chargé « de prouver l'existence des Vaudois dans le Piémont long-temps avant que P. Valdo vint s'y établir. » Le lecteur jugera avec quelle sincérité et quelle mesure de bonne foi il a rempli sa tâche.

Mais, reprend ici l'écrivain du *Fédéral*, « il existe deux manuscrits authentiques antérieurs à Valdo et renfermant la doctrine des Vaudois; l'un est le traité de l'*Antechrist*, daté de l'an 1120; l'autre, le poème de la *Nobla Leïzon*, écrit en provençal et renfermant des indications très-précises sur sa date (1100) et sur les Vaudois, qu'il nomme *Vaulis*. Ce poème, selon l'historien du *Fédéral*, est l'ouvrage des sages *Barbes* ou pasteurs vaudois. »

Deux manuscrits authentiques! C'est peu, d'abord, en comparaison de ce grand nombre que les historiens vaudois en citaient jusque dans ces derniers temps; mais c'est encore plus que n'en citent aujourd'hui quelques-uns d'entre eux; car ils n'en citent plus qu'un.... *Authentiques! En a-t-on découvert l'auteur? nullement. En connaît-on la date? pas même. De fait, celui de l'Antechrist n'en porte aucune. Il plait aux historiens vaudois de le regarder comme étant un ouvrage de leur secte, comme renfermant les doctrines de leur secte, comme étant de 1120. Mais la première allégation ne repose sur aucune preuve, et elle a contre elle toutes les preuves qui établissent que les Vaudois n'existaient pas en 1120. La seconde est fautive. Qu'on prenne d'une main l'Antechrist, de l'autre les écrits de Moneta, de Rainier, d'Eckbert, de Luc, évêque de Thuy, et de tous ceux qui ont réfuté les erreurs des Cathares, et on se convaincra que l'ouvrage de l'Antechrist ne présente absolument rien que ces hérétiques et d'autres encore, issus des Albigeois, n'aient enseigné avant les Vaudois; rien que ceux-ci mêmes n'aient emprunté plus tard à ces sectes en*

---

(1) Belvédère, *Turris contra Damascum*.... § *Qui fuerint Valdenses*, p. 26-7.

faisant cause commune avec elles. Aussi Perrin, historien des Vaudois, à qui *tous les anciens livres et documents de la secte ont été remis*, ainsi qu'il le dit lui-même, l'attribue-t-il, non à un Barbe vaudois, mais à Pierre de Bruis. Le même Perrin avoue encore qu'à l'époque où il écrivait, c'est-à-dire en 1618, il résultait de ces documents que *la doctrine des Vaudois* avait été professée depuis 450 ans; ce qui nous donne la date de 1188 pour ses premiers enseignements.

Mais qu'est-il besoin de tant de raisonnements? L'ouvrage de l'*Antechrist* cite un écrit intitulé : *Milleloquium*, que les critiques attribuent à *Augustinus Triumphus*; or cet *Augustinus* n'a vu le jour qu'en 1245; l'ouvrage de l'*Antechrist* est donc postérieur à cette date, et la langue dans laquelle il est écrit confirmerait au besoin cette conclusion, si l'on en croit Bossuet. M. Muston avait donc bien raison de dire que l'on n'a pas sur l'*authenticité de l'Antechrist* des preuves tout-à-fait incontestables (1).

Quant au poème de la *Nobla Leïzon*, l'*authenticité* en est si peu reconnue parmi les écrivains protestants eux-mêmes, que les uns le regardent comme l'ouvrage d'un Cathare, les autres, comme celui d'un Pétrobusien. On n'a jamais cité la moindre preuve pour établir que c'est l'ouvrage d'un Barbe ou ministre vaudois. Les doctrines qui y sont exposées sont celles des sectes qui ont précédé les Vaudois, et auxquelles les Vaudois se sont unis postérieurement, en se prêtant mutuellement les uns aux autres leurs erreurs.

Ce qui est certain, c'est qu'il ne porte, à proprement parler, aucune date dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce mot. On trouve seulement, dans le corps du poème, deux vers où l'auteur, qui était imbu de l'opinion que le monde devait finir vers l'an 1000 après J. - C., dit à ses lecteurs qu'il y a déjà 1100 ans entièrement accomplis depuis qu'il est écrit que nous touchons aux derniers temps. Or, pour pouvoir tenir un tel langage, il suffisait bien que l'ouvrage eût été écrit avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et on ne saurait de bonne foi regarder cette date comme

---

(1) *Histoire des Vaudois des vallées du Piémont*, par A. Muston, p. 134; Paris, 1834.

celle de l'ouvrage lui-même. C'est ce que pensent les historiens et les critiques les plus éclairés, les plus impartiaux parmi les protestants eux-mêmes. « Les vers qui expriment la date, nous dit Hallam, ne la donnent que d'une manière vague, et peuvent très-bien s'appliquer à toute autre époque antérieure à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (1). » C'était aussi, selon M. Muston, l'opinion du docte Fuesselin, et presque tous les auteurs qui sont venus après lui ont suivi son exemple. C'est celle de Schrœckh, qui dit, en parlant de la *Nobla Leïzon* : « Fuesselin a montré que ce poëme pouvait fort bien être écrit longtemps après l'an 1100. »

On sait que les partisans de l'opinion qui plaçait la fin du monde vers l'an 1000, se fondaient en cela sur quelques passages mal interprétés du vingtième chapitre de l'Apocalypse. Pour trouver la date de la *Nobla Leïzon*, l'on n'aura donc qu'à chercher l'année où a été écrite l'Apocalypse, et à joindre aux 1100 ans dont parle la *Nobla Leïzon*, ceux qui se seront écoulés entre la première année de l'ère vulgaire et celle où l'Apocalypse fut écrite par saint Jean. D'après ce calcul, ce livre ayant été écrit en l'an 93 ou 96 de l'ère chrétienne, si l'on ajoute ce chiffre à celui de 1100, on trouvera que la date de la *Nobla Leïzon* tombe dans l'an 1193 ou 1196 de notre ère.

Ce sont là toutes les preuves, tous les arguments mis en œuvre par l'écrivain du *Fédéral* pour assurer aux Vaudois une descendance apostolique. Si ces preuves ne prouvent rien, il faut avouer cependant qu'il a su choisir les meilleures. Ceux qui désireraient de plus amples détails sur l'objet de ces discussions et sur tout ce qui se rattache à l'origine des Vaudois, peuvent consulter un ouvrage dont l'auteur des trois articles s'est bien donné garde d'indiquer même le titre. Ce sont les *Recherches historiques sur la véritable origine des Vaudois et sur le caractère de leurs doctrines primitives* (2). Si c'est là l'ouvrage que l'écrivain du *Fédéral* a cru désigner suffisam-

(1) *L'Europe au moyen-âge*, t. IV, p. 271, 2<sup>e</sup> note.

(2) Paris, Périsse frères, libraires; Lyon, les mêmes; 1836. — Voir aussi, sur la même question, le *Guide du Catéchumène vaudois*, etc., t. I, liv. I, *Entretiens* VI, VII; Paris et Lyon, Périsse, 1840.

ment en l'appelant un *pamphlet papiste imprimé à Lyon en 1856*, il est bon que les lecteurs le connaissent par son titre, et qu'ils le lisent afin de juger par eux-mêmes si c'est l'écrivain du *Fédéral* ou l'auteur des *Recherches* qui est un pamphlétaire. Ils y trouveront des documents qui nous paraissent propres à éclaircir complètement cette importante question.

■ Nous n'ajouterons plus que quelques mots sur ce que l'auteur des trois articles nous dit de la langue, des mœurs des anciens Vaudois, et de la conformité de leurs doctrines avec celles des protestants. Comme tout ce qu'il débite à ce sujet n'est qu'un tissu d'erreurs ou de mensonges, nous nous bornerons à lui indiquer les ouvrages où il pourra puiser l'instruction dont il a besoin à cet égard. Qu'il sache donc, quant à la langue d'abord, que tout enseignement public ou privé se faisait chez eux en italien ou en patois mêlé de provençal et de piémontais, jusqu'à l'année 1650, où la peste ayant exterminé presque tous les ministres, on fut obligé d'en appeler de France et de Genève pour remplacer les anciens. Les nouveaux venus se trouvant étrangers à la langue italienne, firent leurs instructions en français. De là l'introduction de cette langue parmi cette petite peuplade. Quant aux mœurs des Vaudois, simples fidèles ou pasteurs, l'écrivain du *Fédéral* peut consulter utilement les auteurs que lui indique Belvédère. Il peut recourir aussi à Scullet et aux anciens synodes vaudois. Si ces ouvrages ne lui suffisent pas, nous nous chargeons de lui en indiquer encore bon nombre d'autres parmi les écrivains contemporains de Pierre Valdo.

■ S'il s'agit ensuite de ce qu'il appelle la conformité des doctrines vaudoises avec celles des protestants, il est plus facile encore de le contenter. Qu'il lise les catalogues très-détaillés qu'en ont dressé presque tous les écrivains du moyen-âge qui ont parlé des Vaudois; qu'il lise l'exposé qu'en ont fait les Barbes vaudois à divers chefs de la réforme, et il verra avec quelle confiance on doit recevoir ce qu'il nous débite sur ce sujet. Quand il aura reconnu combien d'assertions erronées ou dignes d'une autre qualification il a su entasser dans tout ce qu'il a écrit sur l'origine des Vaudois, il ne fera plus difficulté

de nous permettre de lui renvoyer à lui-même les paroles suivantes par lesquelles il termine son premier article : « Pourquoi faut-il que les hommes une fois aveuglés  
« se refusent de rendre hommage au vrai partout où il  
« se trouve? Pourquoi, quand une lumière éclatante  
« jaillit pour eux du sein des ténèbres, serrent-ils avec  
« ardeur le voile sur leur tête? La vérité est-elle donc  
« si redoutable, l'erreur si douce, que l'on ne veuille  
« ni la reconnaître ni la secouer? Quoique les preuves que  
« nous avons recueillies ne soient tirées que d'écrivains  
« ennemis des Vaudois, y aura-t-il un seul de leurs  
« adversaires qui consente à renoncer à son erreur (1)? »

Telle est, pour le moment, notre réponse au premier article du *Fédéral* sur les Vaudois du Piémont. Nous répondrons plus tard par un écrit qui se publiera à Genève, aux deux articles qui concernent ce que les Vaudois appellent trop inexactement leurs *persécutions* et leur état d'*oppression*. Nous y joindrons cette première réponse à laquelle nous donnerons une autre forme et de plus amples développements. Enfin, nous terminerons l'ouvrage par une collection de pièces justificatives de notre récit.

A. E. P.

(1) *Le Fédéral*, N° du 21 mai 1844.

